Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20261001-D_2026_127-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	22	26

Vote
Pour : 27
Contre : /
Abstention : /

N° de la délibération
2026-127

L'an 2026, le 24 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 18 septembre 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 18 septembre 2026

Présents (22) : Christian TROADEC, Président

Mmes : Isabelle AUFFRET, Isabelle BOULZENNEC, Marie-Laure CLOAREC, Aurore GINOUVES, Hélène GUILLEMOT, Anne-Marie KERDRAON, Annie LE GUEN, Isabelle LE LEON, Sophie LEVENEZ, Viviane MOISAN, Murielle SANQUER

MM : Paul BOUSSARD, Daniel COTTEN, Stéphane COTTY, Didier GOUBIL, Patrice LE DU, Cédric LE MOROUX, Jean-Yves NICOLAS, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT, Rémi ROLLAND

Absents ayant donné procuration (4) : Alexandra FRAYSSE à Isabelle LE LEON, Dominique COGEN à Jean-Yves NICOLAS, Patrick URIEN à Annie LE GUEN, Marie-Christine JAOUEN à Sophie LEVENEZ

Absents (1): Mickael THOMAS

A été nommé secrétaire : Isabelle BOULZENNEC

D 2026-127 COFI REA – Renouvellement ligne Guingamp Carhaix

Rapporteur : Stéphane COTTY
Annexe COFI REA renouvellement ligne Guingamp - Carhaix

Suite au COPIL du 16 juin 2026 dans le cadre du renouvellement de la ligne Guingamp-Carhaix, la SNCF a fait part à Poher Communauté du projet de la nouvelle COFI (convention de financement) de la phase travaux (REA).

Pour rappel, le calendrier de l'opération de renouvellement prévoit la réalisation des travaux entre juillet 2027 et juin 2028 en condition de fermeture de ligne avec une finalisation sur les 4 derniers mois de 2028 en site exploité. La mise en service est prévue pour le 31 décembre 2028.

Deux premières COFI avaient été signées entre la SNCF, Poher Communauté et les autres partenaires financiers pour les deux premières phases de l'opération (APO, Avant-Projet Opérationnel et ACT, Assistance pour la passation des Contrats de Travaux).

La présente convention concerne donc le financement de la phase travaux (REA).

Lors du dernier COPIL du 16 juin 2026, Poher communauté a validé l'engagement de la phase REA mais a fait part de son souhait d'étalement des appels de fonds.

Le besoin de financement de la présente convention est évalué à 66 723 596 € courants HT. Le besoin de financement de la part de Poher Communauté est évalué à 1 098 781 € courants HT, étalé sur 4 ans.

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20261001-D_2026_127-DE

NB : Ce million d'euros est réparti sur 4 ans :

- 2027 : 555 k€
- 2028 : 330 k€
- 2029 : 165 k€
- 2030 : 55 k€

En 2027, le budget transport percevra le versement mobilité sur une année complète. Cette recette pourra financer une partie de l'investissement mais qui devra être complétée par une subvention du budget principal qui, en 2026, abonde à hauteur de 588 k€. Cette charge pourrait donc rester au budget principal en 2027. En combinant ces recettes, le budget transport pourra financer son fonctionnement et ses investissements.

Vu l'avis du bureau communautaire du 10/09/2026,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Approuvent le contenu de la convention de financement**
- **Autorisent le Président ou le 1er Vice-Président à la signer**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le 24/09/2026
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC

